



AVIS D'INFRUCTUOSITE

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE ET GESTION DES EAUX PLUVIALES QUARTIERS MORNE BALAI, TAPIS-VERT, HACKAERT

POUVOIR ADJUDICATEUR

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

MAIRIE DE BASSE-POINTE

22, rue du Docteur Morestin

97218 BASSE-POINTE

Adresse internet du profil d'acheteur: <http://www.marches-securises.fr/>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

PRINCIPALE(S) ACTIVITE(S) DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Services généraux des administrations publiques

OBJET DU MARCHÉ :

TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE ET GESTION DES EAUX PLUVIALES QUARTIERS MORNE BALAI, TAPIS-VERT, HACKAERT

Numéro de référence interne du marché : 2025-voirie communale-01T

Code CPV principal : 45232410 : Travaux d'assainissement

45112500 : Travaux de terrassement

Type de procédure : Procédure adaptée.

Prestations divisées en lots : Oui.

DEROULEMENT DE LA CONSULTATION :

■ Publicité :

- Avis d'appel public à la concurrence publié le 14 janvier 2025 sur le profil acheteur www.marches-securises.fr sous la référence Basse-Pointe_972_20250109W2_01
- Journal d'annonces Légales (France Antilles) référencé MM-11481

■ Date et heure limites de réception des offres : le mercredi 29 janvier 2025 à 12 heures (heures locales)

■ Délai de validité des offres : 120 jours

DECLARATION D'INFRUCTUOSITE :

Lot n°1 : quartier Morne Balai

Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur déclare la procédure de passation du marché public :

- sans suite
- infructueuse

pour les motifs suivants :

- Ecart trop important entre l'offre de l'entreprise la plus avantageuse et le coût estimé par le maître d'œuvre.

et de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante :

- un appel d'offres ;
- un marché négocié ;
- une procédure adaptée ;
- un dialogue compétitif.

Lot n°2 : quartier Tapis-Vert

Le pouvoir adjudicateur déclare la procédure de passation du marché public :

- sans suite
- infructueuse

pour les motifs suivants : aucune offre n'a été reçue pour ce lot.

et de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante :

- un appel d'offres ;
- un marché négocié ;
- une procédure adaptée ;
- un dialogue compétitif.

Lot n°3 : quartier Hackaërt

Après examens des offres, le pouvoir adjudicateur avait attribué ce lot. Néanmoins, la seule entreprise ayant soumissionné a renoncé à sa candidature. A cet effet, le pouvoir adjudicateur a décidé :

de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante :

- un appel d'offres ;
- un marché négocié ;
- une procédure adaptée ;
- un dialogue compétitif.

PROCEDURES DE RECOURS :

Tribunal Administratif de Martinique
12 rue du Citronnier - Plateau Fofu - CS 17103
97271 Schœlcher Cedex
Téléphone : 05 96 71 66 67
Télécopie : 05 96 63 10 08

Courriel : greffe.ta-fort-de-france@juradm.fr
Adresse internet : <http://fort-de-france.tribunal-administratif.fr>
Site internet : www.telerecours.fr

Date d'envoi du présent avis :

Le 07/05/2025

Le Maire,
Marie Thérèse CASIMIRIUS

